



Liquidation judiciaire et paiement des salaires non perçus

Par **pavicf**, le **25/02/2008** à **14:27**

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je ne sais pas trop quels recours je peux avoir aujourd'hui.

Voilà la situation:

Je travaillais dans une branche française d'une société italienne (twingroup) où j'étais en contrat de professionnalisation (BTS IG en alternance).

Avant la fin de mon contrat, la société a fermé (1 mois avant en fait).

Les salaires n'étaient jamais payés à temps durant m'existence de la société, et lors de la fermeture, je n'ai pas perçu mon dernier salaire avec le solde tout compte.

La somme est tout de même importante (1684€ environ).

Seulement, la liquidation a commencé en Juillet 2006, et au jour d'aujourd'hui toujours rien en ce qui concerne la date de paiement.

Encore un détail, et de taille, la liquidation est fait en Italie, puisque c'est en Italie que se situe la boîte mère.

Aujourd'hui je n'ai plus d'interlocuteur, les mails que j'envoie pour demander la date de paiement restent sans réponse, je ne reçois que de brefs communiqués de la part du tribunal de Monza.

Ces communiqués se présentent sous la forme de tableaux (tout en italien bien sûr) dans lesquels figurent les sommes dûes, et les sommes versées.

Seulement j'ai l'impression qu'il n'y a aucune évolution dans ces tableaux qui sont mis à jour tous les 6 mois.

Mes questions:

- est-ce normal que cela prenne autant de temps?
- quels recours puis-je avoir afin d'accélérer la procédure, ou au moins pour avoir des informations sur la date où je percevrais ce dernier salaire?

Vous remerciant par avance

Cordialement

Par **pavicf**, le **03/03/2008** à **12:59**

Y a-t-il quelqu'un ici qui saurait répondre?